

SICAV TRESOR
SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 31 MARS 2024
RAPPORT D'EXAMEN LIMITE SUR LES ETATS FINANCIERS
TRIMESTRIELS AU 31 MARS 2024

Introduction

En exécution de notre mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre Conseil d'Administration, et en application des dispositions du code des organismes de placement collectif, nous avons procédé à un examen limité des états financiers trimestriels de la société SICAV TRESOR pour la période allant du 1er janvier au 31 mars 2024, tels qu'annexés au présent rapport et faisant apparaître un total du bilan de **178 167 487** dinars, un actif net de **177 865 281** dinars et un bénéfice de la période de **2 869 633** dinars.

Nous avons effectué l'examen limité des états financiers ci-joints de la Société SICAV TRESOR, comprenant le bilan au 31 Mars 2024, l'état de résultat et l'état de variation de l'actif net pour la période de trois mois se terminant à cette date, ainsi que des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers trimestriels, conformément au système comptable des entreprises. Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur ces états financiers sur la base de notre examen limité.

Etendue de l'examen

Nous avons effectué notre examen limité selon la norme internationale d'examen limité ISRE 2410, "Examen de l'information financière intermédiaire accompli par l'auditeur indépendant de l'entité". Un examen limité de l'information financière intermédiaire consiste à prendre des renseignements, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables ainsi qu'à appliquer des procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité aux données financières.

L'étendue d'un examen limité est considérablement moindre que celle d'un audit effectué conformément aux normes internationales d'audit et par conséquent, il ne nous permet pas d'obtenir une assurance que nous nous rendons compte d'éléments significatifs qui pourraient être relevés par un audit. En conséquence, nous n'exprimons pas une opinion d'audit.

Opinion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers trimestriels de la société SICAV TRESOR arrêtés au 31 mars 2024, ne présentent pas sincèrement dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société, ainsi que le

résultat de ses opérations et les mouvements de son actif net pour la période close à cette date, conformément au système comptable des entreprises en Tunisie.

Paragraphe d'observation

Nous attirons votre attention sur le point suivant :

- La note 3.2 des états financiers décrit la nouvelle méthode adoptée par la société SICAV TRESOR pour la valorisation du portefeuille des obligations et valeurs assimilées suite aux recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances et en présence des différentes parties prenantes. Ce traitement comptable appliqué d'une manière prospective et prévoyant une hétérogénéité dans les méthodes de valorisation du portefeuille des obligations et des valeurs assimilées, devrait être, à notre avis, confirmé par les instances habilitées en matière de normalisation comptable.

Notre opinion ne comporte pas de réserve concernant ce point.

Le Commissaire aux Comptes :

LEJ AUDIT

Bessem JEDDOU

Tunis, le 30 Avril 2024

BILANS COMPARES

		NOTE	31/03/2024	31/03/2023	31/12/2023
			Montants en Dinars	Montants en Dinars	Montants en Dinars
ACTIF					
AC1	PORTEFEUILLE TITRES	AC1	108 175 526	92 651 526	107 266 563
AC1-A	OBLIGATIONS DE SOCIETES		24 784 606	23 569 902	28 633 040
AC1-B	EMPRUNTS D'ETAT		77 610 402	63 378 482	72 447 008
AC1-C	AUTRES VALEURS (TITRES OPCVM)		5 780 518	5 703 142	6 186 515
AC2	PLACEMENTS MONETAIRES ET DISPONIBILITES	AC2	69 991 962	61 764 349	57 307 215
AC2-A	PLACEMENTS MONETAIRES		66 113 454	33 039 316	46 220 917
AC2-B	DISPONIBILITES		3 878 508	28 725 032	11 086 299
AC3	CREANCES D'EXPLOITATION		0	0	0
TOTAL ACTIF			178 167 487	154 415 875	164 573 778
PASSIF					
PA1	OPERATEURS CREDITEURS	PA1	217 847	229 748	124 686
PA2	AUTRES CREDITEURS DIVERS	PA2	84 359	64 935	107 528
TOTAL PASSIF			302 207	294 684	232 213
ACTIF NET			177 865 281	154 121 192	164 341 564
CP1	CAPITAL	CP1	163 401 959	143 563 319	153 405 136
CP2	SOMMES DISTRIBUABLES	CP2	14 463 322	10 557 873	10 936 429
CP2-A	SOMMES DISTRIBUABLES DES EXERCICES ANT.		11 642 327	8 159 291	304
CP2-B	RESULTAT DISTRIBUABLE DE LA PERIODE		2 776 006	2 338 591	11 121 677
CP2-C	REGUL. RESULTAT DISTRIBUABLE DE LA PERIODE		44 989	59 992	- 185 552
CP2-D	RESULTAT DISTRIBUABLE DE L'EXERCICE CLOS		0	0	0
CP2-E	REGUL DU RESULTAT DISTRIBUABLE DE L'EXERCICE CLOS		0	0	0
ACTIF NET			177 865 281	154 121 192	164 341 564
TOTAL ACTIF NET ET PASSIF			178 167 487	154 415 875	164 573 778

ETATS DE RESULTAT COMPARES

		Note	DU 01/01/2024 AU 31/03/2024	DU 01/01/2023 AU 31/03/2023	31/12/2023
			Montants en Dinars	Montants en Dinars	Montants en Dinars
PR1	REVENUS DU PORTEFEUILLE-TITRES	PR1	1 856 028	1 530 925	6 838 003
PR1-A	REVENUS DES OBLIGATIONS DE SOCIETES		492 635	431 069	1 907 984
PR1-B	REVENUS DES EMPRUNTS D'ETAT		1 363 394	1 099 855	4 680 077
PR1-C	REVENUS DES AUTRES VALEURS (TITRES OPCVM)		0	0	249 943
PR2	REVENUS DES PLACEMENTS MONETAIRES	PR2	1 411 058	1 046 071	5 585 582
PR2-A	REVENUS DES BONS DU TRESOR A COURT TERME		0	0	0
PR2-B	REVENUS DES CERTIFICATS DE DEPOT		421 020	534 022	1 814 563
PR2-C	REVENUS DES AUTRES PLACEMENTS (DEPOT A TERME)		0	0	0
	REVENUS DES PRISES EN PENSION LIVREES		990 038	512 049	3 771 020
REVENUS DES PLACEMENTS			3 267 087	2 576 996	12 423 585
CH1	CHARGES DE GESTION DES PLACEMENTS	CH1	-428 518	-183 778	- 1 051 304
REVENU NET DES PLACEMENTS			2 838 569	2 393 217	11 372 281
CH2	AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	CH2	-62 563	-54 627	-250 604
RESULTAT D'EXPLOITATION			2 776 006	2 338 591	11 121 677
PR4	REGULARISATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION		44 989	59 992	- 185 552
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE			2 820 995	2 398 582	10 936 125
PR4-A	REGULARISATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION (ANNULATION)		-44 989	-59 992	185 552
PR4-B	VARIAT.DES +/- VAL.POT.SUR TITRES		43 292	77 320	58 625
PR4-C	+/- VAL.REAL./CESSION DE TITRES		50 335	17 799	57 803
PR4-D	FRAIS DE NEGOCIATION DE TITRES		0	0	0
RESULTAT NET DE LA PERIODE			2 869 633	2 433 710	11 238 105

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

		DU 01/01/2024 AU 31/03/2024	DU 01/01/2023 AU 31/03/2023	31/12/2023
		Montants en Dinars	Montants en Dinars	Montants en Dinars
AN1	VARIATION ACTIF NET RESULTANT DES OPERAT. D'EXPL	2 869 633	2 433 710	11 238 105
AN1-A	RESULTAT D'EXPLOITATION	2 776 006	2 338 591	11 121 677
AN1-B	VARIATION DES +/-VAL POT.SUR TITRES	43 292	77 320	58 625
AN1-C	+/-VAL REAL.SUR CESSION DES TITRES	50 335	17 799	57 803
AN1-D	FRAIS DE NEGOCIATION DE TITRES	0	0	0
AN2	DISTRIBUTION DE DIVIDENDES	0	0	- 8 956 731
AN3	TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	10 654 083	8 704 441	19 077 150
	SOUSCRIPTIONS	56 866 772	40 119 237	216 371 976
AN3-A	CAPITAL (SOUSCRIPTIONS)	53 365 900	38 151 700	207 834 100
AN3-B	REGULARISATION DES SOMMES NON DIST.(S)	-635 966	-484 272	- 2 658 930
AN3-C	REGULARISATION DES SOMMES DIST DE L'EX.CLOS.(S)	3 757 930	2 141 552	3 993 685
AN3-D	REGULARISATION DES SOMMES DIST DE L'EX. EN COURS(S)	378 908	310 257	7 203 121
	RACHATS	-46 212 689	-31 414 796	-197 294 826
AN3-F	CAPITAL (RACHATS)	-43 341 500	-29 866 900	-189 601 200
AN3-G	REGULARISATION DES SOMMES NON DIST.(R)	514 762	378 879	2 425 945
AN3-H	REGULARISATION DES SOMMES DIST DE L'EX.CLOS.(R)	-3 052 032	-1 676 510	-2 730 899
AN3-I	REGULARISATION DES SOMMES DIST DE L'EX EN COURS.(R)	-333 919	-250 265	-7 388 672
	VARIATION DE L'ACTIF NET	13 523 717	11 138 151	21 358 524
AN4	ACTIF NET			
AN4-A	DEBUT DE PERIODE	164 341 564	142 983 041	142 983 041
AN4-B	FIN DE PERIODE	177 865 281	154 121 192	164 341 564
AN5	NOMBRE D'ACTIONS			
AN5-A	DEBUT DE PERIODE	1 553 072	1 370 743	1 370 743
AN5-B	FIN DE PERIODE	1 653 316	1 453 591	1 553 072
	VALEUR LIQUIDATIVE			
A-	DEBUT DE PERIODE	105,817	104,311	104,311
B-	FIN DE PERIODE	107,581	106,028	105,817
AN6	TAUX DE RENDEMENT	1,67%	1,25%	6,83%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS DE SICAV TRESOR

PERIODE DU 01.01.2024 AU 31.03.2024

1. INFORMATIONS GÉNÉRALES :

La SICAV TRESOR est une société d'investissement à capital variable de catégorie obligataire de type distribution régie par le code des organismes de placement collectif promulgué par la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001. Elle a reçu l'agrément de Mr le Ministre des Finances en date du 29 octobre 1996.

La SICAV TRESOR a pour objet la gestion d'un portefeuille de valeurs mobilières moyennant l'utilisation de ses fonds propres à l'exclusion de toutes autres ressources.

Ayant le statut de société d'investissement à capital variable, la SICAV TRESOR bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus des titres de placement (intérêts) qu'elle encaisse, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

Tunisie Valeurs Asset Management (TVAM), société de gestion d'OPCVM, assure la gestion financière de la SICAV TRESOR ; la Banque Internationale Arabe de Tunisie (BIAT) est le dépositaire de ses actifs.

2. REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS :

Les états financiers trimestriels arrêtés au 31.03.2024 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

3. PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES :

Les états financiers trimestriels sont élaborés sur la base de l'évaluation des différents éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3-1 Prise en compte des placements et des revenus y afférents :

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les intérêts sur les placements en obligations et valeurs assimilées et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

Les dividendes relatifs aux titres OPCVM sont pris en compte en résultat à la date du détachement du coupon.

3-2 Evaluation, en date d'arrêté, du portefeuille des obligations et valeurs assimilées :

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs assimilées sont évaluées, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- A la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;
- Au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;
- A la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire, et l'absence d'une courbe de taux pour les émissions obligataires, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 31/03/2024, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations de la société SICAV TRESOR figurant au bilan arrêté à la même date.

En conséquence, les placements en obligations sont évalués au coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

Dans un contexte de passage progressif à la méthode actuarielle, et compte tenu des recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances en présence des différentes parties prenantes, les Bons du trésor assimilables (BTA) sont valorisés comme suit :

- Au coût amorti pour les souches de BTA ouvertes à l'émission avant le 31/12/2017 à l'exception de la ligne de BTA « Juillet 2032 » (compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres)
- A la valeur actuelle (sur la base de la courbe des taux des émissions souveraines) pour la ligne de BTA « Juillet 2032 » ainsi que les souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1er janvier 2018.

La société SICAV TRESOR ne dispose pas d'un portefeuille de souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1er janvier 2018 et ne dispose pas de la ligne de BTA « JUILLET 2032 ».

3-3 Evaluation des autres placements :

Les titres OPCVM sont évalués à leurs valeurs liquidatives au 31/03/2024, la différence par rapport au prix d'achat constitue selon le cas une plus ou moins-value potentielle porté directement en capitaux propres en tant que sommes non distribuables. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Les placements monétaires demeurent évalués à leur prix d'acquisition.

3-4 Cession des placements :

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuée. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

1. NOTES SUR LES ELEMENTS DU BILAN ET DE L'ETAT DE RESULTAT

AC1 Note sur le portefeuille titres:

Code ISIN	Désignation du titre	Nombre de titres	Coût d'acquisition	Valeur au 31.03.2024	% de l'Actif Net
	AC1-A. Obligations de sociétés		23 534 942	24 784 606	13,93%
TN0003400330	AB SUBORDONNE 08 B	10 000	250 000	262 087	0,15%
TN0003400405	AMEN BANK SUB 2010	50 000	664 500	692 003	0,39%
TNDE9EH7SA12	AMEN BANK SUB 2023-2 CA TF	10 000	1 000 000	1 033 610	0,58%
TNL8PGUB9C93	AMEN BANK SUB 2023-2 CA TV	10 000	1 000 000	1 033 939	0,58%
TN0003400348	AMEN BANK SUB.2009 A	30 000	198 600	202 953	0,11%
TN0003400355	AMEN BANK SUB.2009 B	30 000	198 600	205 667	0,12%
TN0000360049	ATB 2007/1 C C	20 000	400 000	426 592	0,24%
TN0003600509	ATB 2007/1 D	31 000	1 115 727	1 191 822	0,67%
TN0003600582	ATB SUB 2009 L B1/TF	5 000	50 000	51 975	0,03%
TN0003600640	ATB SUB 2017 CAT.A TV TMM+2.05	22 000	440 000	441 647	0,25%
TN8DSPQCBC06	ATL 2022-1 CA TF	10 000	800 000	829 202	0,47%
TNMA55MMDD46	ATL 2023-1 CA TF	5 000	400 000	403 397	0,23%
TNWYE1PN6WF5	ATL 2023-2 CB TF	10 000	1 000 000	1 040 026	0,58%
TN4J4VCBM140	ATTIJARI LEASING 2022-1 CA TF	35 000	2 800 000	2 917 508	1,64%
TN0001900836	BH 2009 C/A	70 000	532 000	541 413	0,30%
TN0S9Z110G78	BIAT SUBORDONNE 2022-1 CA TF	10 000	800 000	846 361	0,48%
TNDJUT047VF9	BIAT SUBORDONNE 2022-1 CF TV	50 000	5 009 000	5 384 796	3,03%
TN0003100674	BNA SUBORDONNE 2009	10 000	66 200	69 013	0,04%
TN0004620134	BTK 2009 CAT.C	50 000	331 010	333 238	0,19%
TN0002601011	STB 2008/1 CD	50 000	2 000 000	2 140 741	1,20%
TN0002601029	STB 2008/2	2 200	14 505	14 589	0,01%
TNR0099VZUY8	TLF 2022-2 CA TV	6 000	480 000	498 381	0,28%
TN99P72JERY9	TLF 2023-1 TF	25 000	2 500 000	2 696 011	1,52%
TN0003900230	UIB 2009/1 TR B	40 000	264 800	273 045	0,15%
TN0003900248	UIB 2009/1 TR C	30 000	900 000	929 806	0,52%
TNR4CLXNS261	WIFAK BANK 2022-2 CA TF	4 000	320 000	324 784	0,18%
	AC1-B. Emprunts d'Etat		74 800 000	77 610 402	43,63%
	AC1-B.1 Bons du Trésor Assimilables		0	0	0,00%
	Bons du Trésor Assimilables		0	0	0,00%
	Variation d'estimation des +/- valeurs du portefeuille BTA				0,00%
	AC1-B.2 EMPRUNT NATIONAL		74 800 000	77 610 402	43,63%
TN0008000838	EMPRUNT NATIONAL 2021 CB TF	80 000	8 000 000	8 421 243	4,73%
TNUWXR58DVH5	EMPRUNT NATIONAL T1 2024 CB TF	38 000	3 800 000	3 837 546	2,16%
TN0008000895	EMPRUNT NATIONAL T2 2021 CB TF	180 000	18 000 000	18 753 376	10,54%
TNFOOWIRG8H7	EMPRUNT NATIONAL T2 2022 CB TV	30 000	3 000 000	3 195 137	1,80%
TNYZO6UGUZ33	EMPRUNT NATIONAL T3 2021 CB TF	100 000	10 000 000	10 262 312	5,77%
TN5QHxz8T348	EMPRUNT NATIONAL T3 2021 CB TV	50 000	5 000 000	5 157 213	2,90%
TNYZO6UGUZ33	EMPRUNT NATIONAL T3 2022 CB TF	60 000	6 000 000	6 240 999	3,51%

TN0JN6PVVH38	EMPRUNT NATIONAL T3 2022 CB TV	60 000	6 000 000	6 262 865	3,52%
TNVE955M6R90	EMPRUNT NATIONAL T3 2023 CB TF	30 000	3 000 000	3 128 877	1,76%
TNRS9CVT3SJ7	EMPRUNT NATIONAL T3 2023 CB TV	20 000	2 000 000	2 085 465	1,17%
TNWRCVSYL730	EMPRUNT NATIONAL T4 2022 CB TF	30 000	3 000 000	3 082 205	1,73%
TN7PM93UZP50	EMPRUNT NATIONAL T4 2022 CB TV	20 000	2 000 000	2 058 583	1,16%
	EMPRUNT NATIONAL T4 2023 CB TF	50 000	5 000 000	5 124 581	2,88%
	AC1-C. Autres valeurs (Titres OPCVM)		5 601 628	5 780 518	2,70%
TN9LYNLKMSY6	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	765	111 593	125 992	0,07%
TN0003100617	PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	42 500	4 527 738	4 673 640	2,63%
TNZ6GJEZYKP3	FCP GAT OBLIGATAIRE	950	962 298	980 885	0,55%
	Total portefeuille titres		103 936 570	108 175 526	60,82%

PR1- Note sur les revenus du portefeuille-titres :

Les revenus du portefeuille titres totalisent **1 856 028 Dinars** du 01.01.2024 au 31.03.2024, contre **1 530 925 Dinars** du 01.01.2023 au 31.03.2023 et se détaillant comme suit :

REVENUS	Du 01.01.2024 au 31.03.2024	Du 01.01.2023 au 31.03.2023	31/12/2023
Revenus des obligations de sociétés	492 635	431 069	1 907 984
Revenus des Emprunts d'Etat	1 363 394	1 099 855	4 680 077
Revenus des autres valeurs (TITRES OPCVM)	0	0	249 943
TOTAL	1 856 028	1 530 925	6 838 003

AC2- Note sur les placements monétaires et disponibilités :

AC2-A Placements monétaires :

Le solde de ce poste s'élève au 31.03.2024, à **66 113 454 Dinars**, représentant dans sa totalité des placements en Bons du Trésor à Court Terme, en Certificats de Dépôt, en Dépôt à Terme et en pensions livrées. Il se détaille comme suit :

AC2-A-1 Certificats de dépôts :

Code ISIN	Désignation	Emetteur	Taux	Coût d'acquisition	Valeur au 31/03/2024	% de l'Actif Net
	Certificats de dépôt			50 000 000	49 936 661	28,08%
	CDP 70J-19/04/24	AMEN BANK	9,48%	2 500 000	2 490 565	1,40%
	CDP 40J-30/04/24	QNB	9,47%	1 500 000	1 490 915	0,84%
	CDP 10J-01/04/24	BNA	9,22%	11 000 000	11 000 000	6,18%
	CDP 10J-05/04/24	QNB	9,97%	5 000 000	4 995 574	2,81%
	CDP 10J-05/04/24	BIAT	8,97%	8 000 000	7 993 628	4,49%
	CDP 10J-16/04/24	QNB	9,47%	2 000 000	1 993 711	1,12%

	CDP 10J-07/04/24	BIAT	8,97%	2 000 000	1 997 612	1,12%
	CDP 10J-29/03/24	BT	8,97%	8 000 000	7 988 857	4,49%
	CDP 10J-08/04/24	AMEN BANK	8,97%	6 500 000	6 490 946	3,65%
	CDP 10J-08/04/24	QNB	9,47%	3 500 000	3 494 854	1,96%

AC2-A-2 Créances sur opérations de pensions livrées :

Désignation	Taux	Banque	Date de Jouissance	Coût d'acquisition	Valeur au 31.03.2024	% de l'Actif Net
Créances sur opérations de pensions livrées				16 000 058	16 176 793	9,09%
Prise en pension 2 894 BTA 4/24 90J- 03/04/24	9,60%	BTE	04/01/2024	3 000 786	3 071 205	1,73%
Prise en pension 3953 BTA 12/33 53J 05/04/24	9,60%	BNA	12/02/2024	3 999 566	4 051 827	2,28%
Prise en pension 2024 BTA 05/27 56J-25/04/24	9,53%	AMEN BANK	29/02/2024	1 999 520	2 016 459	1,13%
Prise en pension 4901 BTA 12/33 30J-04/04/24	9,50%	BNA	05/03/2024	4 999 608	5 035 230	2,83%
Prise en pension 2 139 BTA 12/28 17J-15/04/24	8,97%	BT	29/03/2024	2 000 576	2 000 072	1,13%

AC2-B Disponibilités:

Le solde de ce poste s'élève au 31.03.2024, à **3 878 508 Dinars** et représente les avoirs en banque.

PR2 Note sur les revenus des placements monétaires :

Les revenus des placements monétaires s'élèvent du 01.01.2024 au 31.03.2024 à **1 411 058 dinars**, contre **1 046 071 dinars** du 01.01.2023 au 31.03.2023 et se détaillent comme suit :

REVENUS	du 01.01.2024 au 31.03.2024	du 01.01.2023 au 31.03.2023	31/12/2023
Revenus des Certificats de dépôt	421 020	534 022	1 814 563
Revenus des Autres Placements (Dépôts à Terme)	0	512 049	0
Revenus des prises en pension	990 038	0	3 771 020
TOTAL	1 411 058	1 046 071	5 585 582

CH1 Note sur les charges de gestion des placements :

Les charges de gestion des placements s'élèvent du 01.01.2024 au 31.03.2024 à **428 518 Dinars** contre **183 778 Dinars** du 01.01.2023 au 31.03.2023 et se détaillent comme suit :

Charges de gestion des placements	Du 01.01.2024 au 31.03.2024	Du 01.01.2023 au 31.03.2023	31/12/2023
Rémunération du gestionnaire	192 671	73 511	443 356
Rémunération du dépositaire	43 176	36 756	164 592
Rémunération des distributeurs	192 671	73 511	443 356
Total	428 518	183 778	1 051 304

CH2 Note sur les autres charges d'exploitation :

Les autres charges d'exploitation s'élèvent du 01.01.2024 au 31.03.2024 à **62 563 Dinars**, contre **54 627 Dinars** du 01.01.2023 au 31.03.2023 et se détaillent comme suit :

Autres charges d'exploitation	Du 01.01.2024 au 31.03.2024	Du 01.01.2023 au 31.03.2023	31.12.2023
Redevance CMF	43 173	36 755	164 587
Impôts et Taxes	7 775	6 224	29 166
Rémunération CAC	8 733	8 180	39 408
Jetons de présence	2 870	3 465	17 392
Contribution sociale de solidarité	0	0	52
Publicité et Publications	0	0	0
Charges Diverses	12	4	0
Total	62 563	54 627	250 604

PA- Note sur le Passif :

Le solde de ce poste s'élève au 31.03.2024 à **302 207 Dinars**, contre **294 684 Dinars** au 31.03.2023 et s'analysent comme suit :

NOTE	PASSIF	31.03.2024	31.03.2023	31.12.2023
PA1	Opérateurs créditeurs	217 847	229 748	124 686
PA2	Autres créditeurs divers	84 359	64 935	107 528
	TOTAL	302 207	294 684	232 213

PA1 : Le solde du poste opérateurs créditeurs s'élève au 31.03.2024 à **217 847 Dinars** contre **229 748 Dinars** au 31.03.2023 et se détaille comme suit :

Opérateurs Crédeurs	Montant au 31.03.2024	Montant au 31.03.2023	Montant au 31.12.2023
Gestionnaire	60 835	26 082	54 855
Dépositaire	28 404	62 522	15 280
Distributeurs	128 303	141 145	54 551
Total	217 847	229 748	124 686

PA2: Les autres crédeurs divers s'élèvent au 31.03.2024 à **84 359 Dinars** contre **64 935 Dinars** au 31.03.2023 et se détaillent comme suit :

Autres crédeurs divers	Montant au 31.03.2024	Montant au 31.03.2023	Montant au 31.12.2023
Etat, impôts et taxes	45 628	24 319	16 252
Redevance CMF	14 881	12 888	15 280
Provision pour charges à payer	7 897	15 245	0
Solde des souscriptions et des rachats de la dernière journée	0	0	61 131
Rémunération CAC	15 530	12 059	14 442
Jetons de présence	423	423	423
Dividendes à payer des exercices antérieurs	0	0	0
Total	84 359	64 935	107 528

CP1 Note sur le capital :

Les mouvements sur le capital au 31.03.2024 se détaillent comme suit :

Capital au 01.01.2024 (en nominal)

- Montant : 155 307 200 Dinars
- Nombre de titres : 1 553 072
- Nombre d'actionnaires : 2 091

Souscriptions réalisées (en nominal)

- Montant : 53 365 900 Dinars
- Nombre de titres émis : 533 659

Rachats effectués (en nominal)

- Montant : -43 341 500 Dinars
- Nombre de titres rachetés : 433 415

Capital au 31.03.2024 : 163 401 959 Dinars

- Montant en nominal : 165 331 600 Dinars
- Sommes non distribuables(*) : -1 929 641 Dinars
- Nombres de titres : 1 653 316
- Nombre d'actionnaires : 1 898

(*): Les sommes non distribuables s'élèvent à **-1 929 641 Dinars** au 31.03.2024 et se détaillent comme suit :

Sommes non distribuables des exercices antérieurs	-1 902 064
1- Résultat non distribuable de la période	93 627
<input type="checkbox"/> Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres.	43 292
<input type="checkbox"/> +/- values réalisées sur cession de titres.	50 335
2- Régularisation des sommes non distribuables	-121 204
<input type="checkbox"/> Aux émissions	- 635 966
<input type="checkbox"/> Aux rachats	514 762
Total sommes non distribuables	-1 929 641

CP2 Note sur les sommes distribuables :

Les sommes distribuables correspondent au résultat distribuable de la période augmentés ou diminués des régularisations correspondantes, effectuées à l'occasion des opérations de souscription et de rachat d'actions SICAV TRESOR et des somme distribuables des exercices antérieurs.

Le solde de ce poste au 31.03.2024 se détaille ainsi :

Résultat distribuable de la période	2 776 006
Régularisation du résultat distribuable de la période	44 989
Résultat distribuable de l'exercice clos	11 642 327
Régularisation du résultat distribuable de l'exercice clos	0
SOMMES DISTRIBUABLES	14 463 322

2. AUTRES INFORMATIONS

5-1 Données par action	31.03.2024	31.03.2023
Revenus des placements	1,976	1.773
Charges de gestion des placements	-0,259	-0.126
Revenus net des placements	1,717	1.646
Autres charges d'exploitation	-0,038	-0.038
Résultat d'exploitation	1,679	1.609
Régularisation du résultat d'exploitation	0,027	-0.041
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE	1,706	1.650
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)	-0,027	0.041
Variation des +/- values potentielles/titres	0.026	0.053
Plus ou moins-values réalisées sur cession titres	0.030	0.012
RESULTAT NET DE LA PERIODE	1.736	1.674

5-2 Ratio de gestion des placements	31.03.2024	31.03.2023
Charges de gestion des placements/actif net moyen	0.247%	0.123%
Autres Charges d'exploitation/actif net moyen	0.036%	0.037%
Résultat distribuable de la période/actif net moyen	1.625%	1.610%
Actif net moyen	173 641 187	148 967 508

5-3 Rémunération du gestionnaire, du dépositaire et des distributeurs

5.3.1 Rémunération du gestionnaire

La gestion financière de la SICAV TRESOR est confiée à « TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT ». Celle-ci est, notamment, chargée de la gestion du portefeuille de SICAV TRESOR ;

En contrepartie de ses prestations, « TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT » perçoit une rémunération de 0,15 % TTC l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien et réglée mensuellement à terme échu.

Le Conseil d'Administration, réuni en date du 29 juin 2015, a décidé de modifier à la hausse la commission de gestion, en la portant de 0,15% TTC à 0,20% TTC de l'actif net l'an.

Cette modification est entrée en vigueur depuis le 1er janvier 2016.

Le Conseil d'Administration, réuni en date du 15 mars 2023, a décidé de modifier à la hausse la commission de gestion, en la portant de 0,20% TTC à 0,30% HT de l'actif net l'an. Cette modification entrera en vigueur à partir du 1er août 2023.

La gestion administrative et comptable est déléguée à TUNISIE VALEURS et ceux à partir du 3 janvier 2022.

5.3.2 Rémunération du dépositaire

La BIAT assure les fonctions de dépositaire pour la SICAV TRESOR. Elle est chargée, à ce titre :

- de conserver les titres et les fonds de la SICAV TRESOR ;
- d'encaisser le montant des souscriptions des actionnaires entrants et le règlement du montant des rachats aux actionnaires sortants ainsi que l'encaissement des divers revenus de portefeuille géré ;
- de la mise en paiement des dividendes ;
- du contrôle de la régularité des décisions d'investissements de l'établissement de la valeur liquidative ainsi que le respect des règles relatives aux ratios d'emploi et au montant de l'actif minimum de la SICAV

En contrepartie de ses services, la BIAT perçoit une rémunération de 0,15% TTC l'an, calculée sur la base de l'actif net quotidien et réglée mensuellement à terme échu.

Le Conseil d'Administration de SICAV TRESOR, réuni en date du 29 juin 2015, a décidé de modifier à la baisse la commission de dépôt, payée par la SICAV en faveur de la BIAT, en la ramenant de 0,15% TTC à 0,10% TTC de l'actif net l'an.

Cette modification est entrée en vigueur depuis le 1er janvier 2016.

5.3.3 Rémunération des distributeurs

La BIAT, TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT et la TUNISIE VALEURS (ayant remplacé BIAT CAPITAL à partir du 15 juillet 2021) perçoivent une commission de distribution de 0,20% TTC l'an prélevée sur l'actif net de SICAV TRESOR et partagée entre elles au prorata de leurs distributions. Cette rémunération, prélevée quotidiennement, est réglée mensuellement à terme échu.

Le Conseil d'Administration, réuni en date du 15 mars 2023, a décidé de modifier à la hausse la commission de distribution, en la portant de 0,20% TTC à 0,30% HT de l'actif net l'an. Cette modification entrera en vigueur à partir du 1er août 2023.

5.4 Prise en charge par la SICAV des dépenses de publicité et de promotion et d'autres frais :

Les dépenses publicitaires et de promotion de la SICAV ainsi que tous frais justifiables revenant au CMF, à la BVMT, à Tunisie Clearing ou définis par une loi, un décret ou un arrêté sont supportées par la SICAV et ce depuis le 1er janvier 2016.